

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
 - Pages damaged/
Pages endommagées
 - Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
 - Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
 - Pages detached/
Pages détachées
 - Showthrough/
Transparence
 - Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
 - Continuous pagination/
Pagination continue
 - Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
 - Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
 - Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Erection canonique du Noviciat des Frères de Saint Vincent de Paul à Québec, 466. — Chronique de la *Semaine Religieuse*, 468. — Lettre de Jérusalem, 471. — La fameuse demi-heure, 474. — Donoso Cortés (1809-1853), 474. — Supérieurs généraux des Frères des Ecoles Chrétiennes, 477. — Câbles, 477. — Bibliographie, 478. — L'Eglise du Canada, 478. — Memento hebdomadaire, 480.



SAINT JOSEPH, priez pour nous.

**Erection canonique du Noviciat
des Frères de Saint-Vincent de Paul, à Québec.**

—
LOUIS-NAZAIRE BÉGIN

PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SAINT SIÈGE APOSTOLIQUE
ARCHEVÊQUE LE CYRÈNE, ADMINISTRATEUR DE
L'ARCHIDIOCÈSE DE QUÉBEC

A tous ceux que les présentes verront, salut et bénédictions
en Notre-Seigneur.

Tous les fidèles de ce diocèse connaissent l'œuvre admirable de la Saint-Vincent de Paul qui a célébré le 8 décembre dernier, par des fêtes inoubliables, le cinquantenaire de sa fondation en ce pays ; les œuvres de zèle et de dévouement que cette société a opérées parmi nous et dont l'influence salutaire se fait maintenant sentir jusque dans les endroits les plus reculés de notre chère patrie. Non seulement de Québec, son siège principal et son berceau, cette association a rayonné dans tous les sens et est allé porter ses consolations jusqu'à nos frères et concitoyens du Manitoba, mais ici même, en notre ville, elle s'est épanouie sous des formes diverses et en particulier dans l'œuvre du Patronage, où il semble que l'esprit de saint Vincent de Paul, ce héros de la charité, soit passé tout entier.

L'idée première de cette fondation est due au zèle entreprenant d'un homme justement célèbre en cette ville, par les œuvres multiples de sa charité qui lui survivent. Elle fut fondée le 7 mars 1861 par Monsieur le chevalier Muir et reçut les bénédictions de Sa Grandeur Mgr Baillargeon, évêque de Tloa, Administrateur du diocèse de Québec. Il est nécessaire d'évoquer ici les noms bien dignes de nos éloges de ceux qui furent les coopérateurs et les zélateurs de cette œuvre naissante, de messieurs Pierre Rivet et F. E. Juneau, premiers présidents de l'œuvre, et du Très Rév Mgr Langevin, qui en fut le premier chapelain. Ces Messieurs eurent pour successeurs deux hommes que tout Québec connaît et dont tout Québec s'honore : Mgr Thomas Étienne Hamel, second chapelain de l'œuvre, et M. C. N. Hamel, troisième président, dignes frères par les liens du sang, mais plus frères encore par les liens de cette charité envers les pauvres qui semble chez eux un invincible besoin.

Bien modeste en apparence, cette œuvre due à l'initiative de ces hommes de bien que nous ne saurions trop remercier

et bénir, n'en est pas moins une des institutions les plus précieuses et les plus utiles, j'ajouterai même, les plus nécessaires que notre ville possède.

L'œuvre du Patronage a eu la bonne fortune de tomber entre les mains des illustres Frères de Saint-Vincent de Paul, et ces zélés disciples du grand organisateur de la charité dans les temps modernes se sont dévoués à leur tâche avec un courage et une intelligence que nous sommes heureux de reconnaître en ce moment.

Appelés à Québec en 1884, ces admirables Frères de Saint-Vincent de Paul ont donné une nouvelle vie à l'œuvre du Patronage et se sont employés avec un dévouement apostolique à exercer leur zèle en faveur de la classe des déshérités de tous les biens de ce monde. Leur vie de sacrifices couronnée de si beaux résultats, a attiré sur eux les regards de toute notre population et la grâce de Dieu a fait germer dans le cœur de plusieurs jeunes gens le désir de se consacrer eux aussi, à une œuvre si digne de leur admiration, de devenir membre de cette belle congrégation.

Les distances considérables qui nous séparent de la France, berceau et centre de l'œuvre, nécessitent la fondation d'un noviciat en ce pays, et le Saint Siège, informé de la condition dans laquelle se trouve le Patronage de Québec, a jugé à propos d'accorder cette faveur par un indult du 1er décembre 1896.

Nous sommes heureux de profiter de cette bienveillante permission du Saint Siège qui Nous donne une nouvelle garantie de stabilité pour cette œuvre qui nous est chère, et en vertu des pouvoirs qui Nous sont accordés dans l'indult susdit. Nous érigeons canoniquement par les présentes, dans la résidence des Révérends Frères de Saint-Vincent de Paul, un noviciat régulier, sujet à toutes les conditions requises par les provisions du Saint Siège et les constitutions de l'Institut, et Nous faisons des vœux pour que ce noviciat, béni de Dieu, soit toujours rempli de jeunes gens bons, pieux, dociles, zélés, n'ayant en vue que leur sanctification et le salut du prochain, dévorés pardessus tout des saintes flammes de la charité qui doit distinguer les heureux disciples du grand saint Vincent de Paul.

Donné à Québec sous notre seing, le sceau de l'archidiocèse et le contre seing de notre secrétaire, le vingt-cinq janvier mil huit cent quatre-vingt dix-sept.

† L. N. ARCH. DE CYRÈNE,

Administrateur.

Chronique de la Semaine Religieuse

Il n'y a guère de sujet plus discuté et plus controversé, à l'heure présente, que le rôle du prêtre dans la vie publique. Les uns veulent absolument limiter son action au domaine spirituel, dans les intérêts de l'Eglise dont personne ne leur a confié la garde. Ils ont peur du prêtre, nous ne savons trop pourquoi, ou plutôt nous le savons trop bien. Les autres, plus généreux, lui concèdent volontiers le droit de sortir du sanctuaire et de descendre sur le terrain social.

Non seulement c'est son droit, mais c'est le plus souvent son devoir. Voilà ce qui ressort du discours qu'un prélat distingué a prononcé au récent congrès de Fiesole. Ce prélat n'est autre que Mgr Rudeni Tedeschi, chargé d'assister au prochain concile de Baltimore, et nommé ablégat au Canada, si nous en croyons les journaux que nous avons en ce moment sous les yeux.

On lira donc avec intérêt les principaux passages du discours que Mgr Tedeschi vient de prononcer sur la mission du prêtre dans l'action catholique. Ce discours emprunte une grande autorité non seulement à l'importance de l'assemblée où il a été prononcé et acclamé, en présence d'un grand nombre d'évêques, aux idées émises, mais surtout à la confiance que le Souverain Pontife a pour l'auteur. De plus, Léon XIII a félicité Mgr Rudeni de son discours qui exprime si parfaitement ses idées.

Le Prélat réfute d'abord les objections soulevées contre le rôle du prêtre dans la vie publique.

« Parmi les aberrations de notre époque, parmi les erreurs que le libéralisme moderne sème à pleines mains, une des plus funestes, c'est l'idée fautive et trop répandue qu'on a du prêtre.

« L'office divin, la sainte Messe, les sacrements, le confessionnal, les études sacrées, le catéchisme, les prédications, l'église, la sacristie, le bien particulier et intérieur des âmes, le lit des mourants, tel est le domaine restreint qu'on abandonne à son action.

« Quant au terrain social il ne faut pas qu'il songe à y pénétrer, on ne le souffrirait pas, toute intervention de sa part serait jugée dangereuse à la religion elle-même. Et s'il l'essayait il n'y aurait pas assez de pierres et de bâtons pour l'écarter.

« Rien d'étonnant à ce que les libéraux, les maçons, les juifs, les ennemis de Dieu, de l'Eglise, de l'Italie paient, pensent et agissent de la sorte. Ils ont peur du prêtre, ils savent la puis-

sance qu'il exerce dans la société ; ils ne veulent pas de troubles-fêtes qui les empêchent de tromper le peuple, de piller les caisses de l'Etat ou des particuliers, de faire main basse chez tous et sur tout, de faire leur pelote, c'est-à-dire de s'engraisser, en prenant pour tremplin le faible qui gémit et en contristant les âmes. Voilà pourquoi ils veulent tenir le prêtre à l'écart de l'action sociale, et s'ils consentent à y pousser quelqu'un c'est bien entendu ceux qui se font les chevaliers errants du libéralisme ou à tout le moins les partisans d'une absurde conciliation. ”

Puis l'orateur démontre ensuite, comme nous l'avons dit, que cette mission n'est que l'accomplissement d'un devoir pour le prêtre.

“ Quoi donc ? Il n'y aurait pour la société ni vérité, ni morale, ni justice, ni charité, ni humilité, ni décalogue, ni politique chrétienne ? Et si tout cela doit exister sous peine de voir la société périr, comment en exclure le prêtre qui a la garde de ces trésors ? Ce serait vouloir exclure l'âme du corps, ce serait vouloir conduire les nations non à la gloire mais à l'esclavage, ce serait vouloir exiler le Christ qui pour elles est la voie, la vérité et la vie, et par conséquent, les conduire à la ruine et à la putréfaction. ”

Le devoir suppose évidemment le droit. D'ailleurs telle est la volonté formelle du Souverain Pontife en présence des dangers que court la Société. Le prêtre doit être le premier à la défense religieuse. Il doit se mettre à la tête des généreux laïques dont le concours est acquis à toutes les Œuvres. S'il se croise les bras pendant que les ennemis montent à l'assaut par tous les côtés, on se scandalise avec raison. La démonstration de Mgr Rudeni — on le voit — n'est guère propre à rassurer la tribu des neutres, qui fermant les yeux et se bouchant les oreilles pour ne rien voir et ne rien entendre, élèvent la neutralité à la hauteur d'un principe sacro-saint.

Après avoir montré le devoir, l'orateur trace le programme à suivre et indique nettement le rôle du prêtre dans cette action.

“ Mais quel sera pour le prêtre le meilleur moyen de réussir ? A quoi devra-t-il étendre son action ? Quels seront les caractères distinctifs de cette action ? Messieurs, vous me faites une loi de la brièveté ; aussi je ne ferai qu'effleurer la question, tout

importante qu'elle soit, et bien que je la tiennne pour vitale au point de vue de l'action catholique.

“ Les caractères de l'action du prêtres sur les laïques doivent être à mon avis : 1° une véritable effusion de l'esprit de Jésus-Christ, parce que celui qui ne le possède pas d'une manière surabondante ne peut l'inspirer aux autres : 2° un grand attachement au Pape, parce que c'est là la marque fondamentale de toute vie catholique, c'est le signe auquel on reconnaît les vrais catholiques, c'est le suprême besoin de notre époque, surtout en Italie, où nous devons et devons toujours tout à la Papauté, mais où l'on a cherché et où l'on cherche encore par tous les moyens à nous séparer du Pape : 3° une dévotion spéciale à la Vierge Immaculée, parce qu'elle est la plus belle révélation du Dieu Sauveur, révélation qui doit trouver dans le prêtre une image fidèle : elle est l'expression divine de la victoire sur le serpent, et rien ne mérite mieux ce titre de serpent que le libéralisme moderne à qui le prêtre doit faire une guerre sans merci : c'est elle qui inspire la douceur que j'oserais appeler maternelle et la force indispensable qui rend le prêtre prêt à souffrir, à patienter, à compatir, à donner aux laïques, si je puis dire ainsi, la nouvelle vie qu'ils attendent de lui.

“ Son action doit s'étendre à tout ce qui est mouvement catholique, à la science et aux études sociales, aux différentes formes d'associations catholiques, et principalement à l'œuvre des congrès et des comités, à la presse quotidienne ou périodique, au bien des jeunes gens, des jeunes filles, des mères, des ouvriers, des agriculteurs, des artisans, du peuple, au point de vue religieux, morale, économique, temporel, et spirituel, suivant le besoin et l'opportunité.

“ Je ne dis pas que le même prêtre doive embrasser tout cela, car l'excès est toujours un excès et ne serait pas sans danger. Je dis qu'il n'y a pas de champ dont il doive se désintéresser, depuis les exercices spirituels qui forment les hommes de Dieu jusqu'aux sociétés coopératives, banques, caisses rurales, etc ; je dis que dans toute œuvre le prêtre doit entrer avec tout le zèle dont il est capable et lui apporter, autant que faire se peut, louanges et encouragements. Et qu'en tout il soit mû par une pensée d'apostolat, qu'il cherche à faire pénétrer profondément la charité de Jésus-Christ avec le désintéressement qui en

décule, avec l'humilité et la patience, avec la générosité, avec la constance, avec l'esprit de sacrifice, avec le désir ardent de faire régner Jésus-Christ dans les âmes, dans la famille, dans la société. Mission sublime ! Devoir sacré ! Nécessité suprême !”

Enfin l'éloquent prélat termine en recommandant au clergé l'étude des questions sociales. Il ne fait en cela que rappeler l'enseignement de Léon XIII.

L'idée de claquemurer le prêtre dans l'église et la sacristie, et de lui refuser toute espèce d'action publique en dehors de son ministère purement religieux, est tellement bizarre et absurde, qu'il est difficile de comprendre comment elle a pu s'accréditer si facilement, faire tant de prosélytes. Honneur donc aux prêtres qui, rejetant toute crainte pusillanime, élargissent prudemment le cadre de leur action !

Lettre de Jérusalem

Couvent de Saint-Etienne, Jérusalem, 25 janvier 1897.
M. Henri Grandbois, St-Casimir, Canada.

Si la Providence me préserve de tout accident, j'en aurai long à dire de retour au pays. Je compte, en effet, visiter la Palestine plus en détail qu'aucun canadien ne l'a fait jusqu'ici. J'étudie au cours de ces visites les mœurs des Orientaux : grecs schismatiques, nègres abyssins, musulmans, russes, etc.

Quant au peuple russe, au point de vue religieux, il est très facile de l'analyser. Il a la foi du moyen âge, foi sincère, foi bien ancrée dans l'âme.

Au point de vue des us et coutumes, il se rapproche des anciens canadiens. Parfois quand je vais au S. Sépulcre, que j'y rencontre ces Russes chaussés de grosses bottes, vêtus d'une grosse étoffe qui est tout à fait celle de notre Pays, coiffés d'un casque en imitation de mouton de Perse, je suis tenté de me croire dans quelques unes des paroisses canadiennes d'y il y a 200 ans. Quel malheur que ce peuple soit schismatique ! Toutefois, s'il est possible de mettre en doute la bonne foi de ses ministres qui reconnaissent l'ingérence civile en matière religieuse, il est impossible de révoquer un seul instant en doute celle de la majorité du peuple. Fasse le ciel qu'un jour ou l'autre le Czar de toutes les Russies permette à la religion romaine de pénétrer chez lui avec sa science, sa civilisation et sa vérité !

Au point de vue politique, je ne serais pas surpris que la Russie fit main basse sur la Terre Sainte. Elle y a déjà beaucoup de temples. Ajoutons à cela que les grecs schismatiques sont un peu sous sa protection. Et comme ceux-ci ont également bon nombre de sanctuaires en Palestine, tout cela ménagera une voie à la conquête Russe. La religion catholique romaine en Orient est sous le protectorat de la France, mais cette dernière marche actuellement la main dans la main avec la Russie. Au cas de conflit, que fera-t-elle? Dieu le sait. Il peut te paraître un peu surprenant que la France protège ici les catholiques quand elle la persécute chez elle! En voici la raison. Si le gouvernement français n'aime pas la religion, il aime sa langue à lui, il aime que l'influence française s'étende au loin. Pour cela, il protège les religieux et religieuses françaises qui tout en venant prêcher la vraie religion aux Orientaux leur apprennent en même temps la langue de Bossuet. Ajoutons d'ailleurs que les Arabes préfèrent le français à l'anglais ou à l'allemand. Mais ça n'empêche pas ces derniers d'avoir des écoles assez nombreuses en ce pays.

Un mot des juifs de Jérusalem.

Ils sont ici comme en Amérique et partout des hommes d'argent. Quand ils ont fait fortune en Europe et ailleurs, ils se font un devoir de venir couler leurs vieux jours en Palestine, de se faire inhumer dans la vallée de Josaphat, attendant toujours le Messie qu'ils n'ont pas voulu reconnaître, il y a 2000 ans. Le Père Marie Alphonse Ratisbonne, juif converti par la Sainte Vierge, a fondé une communauté d'hommes et de femmes pour travailler à la conversion de ses coreligionnaires. Malgré tous les efforts de ces religieux et religieuses, les Israélites ne se convertissent qu'en petit nombre.

Les Sœurs de charité dans les hopitaux réussissent mieux avec les musulmans. Jamais elles ne laissent mourir un fils de Mahomet sans lui donner le sacrement de baptême. Ces pauvres Turcs, qui ont un naturel très bon, sont étonnés de la charité avec laquelle on les soigne à l'hôpital, et quand l'infirmière leur demande: Eh bien, veux-tu mourir dans ma religion? Oh! oui, répond immédiatement le musulman. Il est encore une communauté qui fait grand bien en ce Pays, sans parler des PP. Franciscains qui font beaucoup et beaucoup: ce sont les Sœurs arabes dites "du Rosaire." Comme ces religieuses sont toutes orientales, connaissent bien les mœurs et coutumes du pays,

elles s'introduisent dans les familles, font la classe et en même temps beaucoup de conversions.

Le peuple arabe est très intelligent. C'est ainsi par exemple, qu'on rencontre des enfants de 10 à 12 ans parlant très bien le français, après n'avoir suivi que deux ou trois années les classes d'une école de Frères ou d'un couvent. Que de canadiens étudient l'anglais 10 ou 12 ans et n'en savent encore guère tant.

Je t'envoie deux photographies : l'une du Saint Sépulchre, l'autre d'Hébron.

La carte photographie du S. Sépulchre, je l'y ai déposée moi-même ainsi que dans le creux du rocher qui s'est fendu ("petrae scissae sunt" de l'Évangile) à la mort de notre divin Sauveur.

Quant à Hébron c'est un type de ville orientale. Située à l'entrée du désert, elle a beaucoup de relations avec les Bédouins de la plaine. Son principal monument, qui est la mosquée, est une cathédrale du moyen âge, convertie en temple de l'islamisme. Les musulmans vénèrent dans ce temple les tombeaux d'Abraham, d'Isaac et de Jacob.

Au temps des croisades, Hébron comptait un évêché, des monastères et bon nombre de catholiques. Aujourd'hui sa population, de 7 à 8000 habitants, est toute musulmane. Il y a quelque dix ans on parlait beaucoup et avec raison, du fanatisme des Hébronites. Actuellement ce fanatisme tend à disparaître.

Aussi avons-nous pu le 31 décembre dernier visiter la ville d'Abraham, sans recevoir une insulte, si ce n'est une petite poignée de boue. Un seul a reçu cette salutation... (1)

JOS EMERY GRANDBOIS, *Ptre.*

(1) Nous devons l'avantage de reproduire cette lettre, qui ne sera probablement pas la dernière à la bienveillance de M. Pâquet, curé de St-Casimir. L'auteur est un jeune prêtre canadien, né à St-Casimir, comté de Portneuf, en 1872, et ordonné prêtre en 1896, dans sa paroisse natale où il a dit sa première messe. Il a fait son cours classique à Nicolet, et au Grand Séminaire de Québec ses études théologiques, couronnées par le doctorat *summâ cum laudè*. M. Grandbois est actuellement à Jérusalem où il passera deux ans chez les RR. PP. Dominicains du Couvent de St-Étienne, étudiant la Sainte Ecriture et les langues orientales. A son retour, en 1898, il sera professeur d'herméneutique sacrée à l'Université Laval, et occupera par conséquent l'une des chaires les plus importantes. S. G. Mgr Bégin, dont on connaît le zèle éclairé et fécond pour toutes les œuvres qui intéressent la gloire de Dieu et de l'Eglise, ayant remarqué les rares aptitudes de ce séminariste, songea immédiatement à en faire l'un des professeurs de son séminaire diocésain. Il décida facilement le père de M. l'abbé Grandbois aux sacrifices de tout genre que nécessita un séjour de deux ans en Palestine, et partagera avec ce dernier le mérite d'avoir fourni un excellent professeur d'Ecriture Sainte.

La fameuse demi-heure

Nous étions sous l'impression que la fameuse demi-heure de catéchisme après la classe, mentionnée dans le compromis, était une concession nouvelle. Nous avons été induit en erreur. Cette faculté est contenue dans la loi de 1890, clause 6, et se lit comme suit : " Les exercices religieux dans les écoles publiques seront soumis aux règlements du comité consultatif. Le temps réservé pour ces exercices précèdera immédiatement l'heure de clôture de l'après-midi. Si un des parents ou le gardien d'un élève donne avis au professeur qu'il ne désire pas que tel élève assiste aux exercices religieux, alors il sera donné congé à tel élève avant que tels exercices aient lieu. "

C'est donc une perfidie de l'avoir inséré dans les termes du compromis, comme une nouvelle concession.

Donoso Cortès (1809 1853).

(suite)

Ce fut la première lueur qui lui fit entrevoir la vérité.

" Ma conversion, écrit-il plus tard à Montalembert, est due premièrement à la miséricorde divine, et ensuite à l'étude profonde des révolutions. Les révolutions sont les fanaux de la Providence et de l'histoire. Elles confirment dans la foi, en rendant sa lumière plus resplendissante. " Et dès son début dans les polémiques du jour, il arrive à proclamer que les " sociétés sont condamnées à la stérilité et à la mort lorsque la religion les abandonne. " il y a là un germe de philosophie catholique auquel, plus tard, il saura donner un merveilleux épanouissement.

Mais voilà que l'Espagne en feu l'oblige à suspendre ses cours, et à s'infliger, avec sa lumineuse sincérité, le plus formel des démentis.

" En vain, écrit-il en 1837, les conventionnels français portaient dans leur poitrine le feu de la liberté et sur leur front la flamme de l'intelligence.

" Dans le début de leur exaltation et l'orgueil de leur pouvoir, ils détrônèrent Dieu, ils se proclamèrent athées. De ce courant d'athéisme que pouvait-il sortir, sinon un lac de sang. Et si nous, aujourd'hui, nous sommes les témoins, hélas ! et les

victimes d'une décomposition sociale qui met le deuil dans nos cœurs et des larmes dans nos yeux, à qui en est la faute n'est-ce pas au parti qui, continuant chez nous l'œuvre des Conventionnels, n'a de commun avec ces épouvantables géants que l'athéisme qu'il proclame . . . Oui, ce parti est athée, car bien que les individus qui le composent adorent Dieu dans l'intérieur de leur famille, le parti est athée s'il n'affirme pas Dieu dans ses lois, comme ses membres le proclament au foyer domestique. "

Sur l'hommage aux prétendus géants de la Révolution, qui nous paraît singulièrement naïf aujourd'hui après la démonstration, pour ainsi dire mathématique de leur imbécillité, au moins politique, faite si magistralement par Taine, on ne peut méconnaître une évolution caractéristique de l'esprit de Cortès dans les quelques lignes que nous venons de citer : d'autant plus qu'en littérature également, le fervent admirateur de Rousseau arrivait à se ranger sous le drapeau d'étoffe chrétienne après tout, sinon de nuance irréprochable, de Chateaubriant et de Lamartine. Ce christianisme sentimental, pour incomplet qu'il soit, a été pour un grand nombre un acheminement vers des régions plus lumineuses, vers une foi plus éclairée, et il n'est point rare que ces admirations d'artiste se changent en amour de croyant. Donoso Cortès y mit moins de temps que d'autres.

Il est vrai qu'une activité d'esprit dévorante fut toujours et était spécialement alors la règle de sa vie. Rédacteur et collaborateur de plusieurs journaux, il professait le droit politique et trouvait le temps d'écrire sur les classiques et les romantiques des études qui creusaient le sillon où s'engageait derrière lui toute la jeunesse de cette époque. Elu député de Cadix il vit, Espartero jeter en exil la reine Christine, qu'il suivit à Paris en qualité de secrétaire. Une ardente campagne de presse, inspirée et menée par lui, aboutit au renversement du dictateur et du règne d'Isabelle II. Son rôle à cette époque lui valut le titre de marquis de Valdegama et les insignes de grand officier de la légion d'honneur, toutes les faveurs lui tombaient sur la tête en même temps que toutes les occupations sur les bras, ce qui n'atténuait en rien une clairvoyance dès lors impitoyable aussi bien en deça comme au delà des Pyrénées.

" La France, écrivait-il, a dégénéré sous le scepticisme qui

s'est emparé d'elle, car les hommes sceptiques n'ont laissé nulle part de traces lumineuses, ni les sociétés sceptiques de grandes œuvres dans l'histoire. La foi qui renue les montagnes, renue aussi les nations ; les empires sans croyance vivent et passent ignorés Le roi des Français (Louis Philippe) a réussi dans l'entreprise la plus difficile, celle de gouverner une nation de laquelle ont disparu presque entièrement les idées de gouvernement, de la gouverner au lendemain du renversement du principe auguste de la légitimité ; de la gouverner enfin lorsque dans chaque maison de Paris, on fabrique une nouvelle religion, une nouvelle société mais un trône élevée sur une insurrection, n'est-ce pas une contradiction flagrante ? Je m'inquiète pour l'avenir d'une royauté établie en vertu d'une nécessité et non en vertu d'un principe.

On sait que les événements ont complètement justifié ces pronostics.

C'est à ce moment que Dieu frappe sur son cœur même un de ces coups qui anéantissent l'homme ou qui le grandissent, qui le jettent à terre pour toujours ou qui le relèvent. Son frère mourut, et la douleur qu'il en ressentit fut pour lui le coup de la grâce.

“ J'avais un frère que j'ai vu vivre et mourir, qui a vécu d'une vie angélique et qui est mort comme mourraient les anges, si les anges étaient sujets à la mort. Depuis lors, j'ai juré d'aimer et d'adorer ; j'aime et j'adore, — j'allais dire ce que je ne puis dire, j'allais dire avec une infinie tendresse—j'adore le Dieu de mon frère. Je sais autant que l'homme peut le savoir, qu'il jouit de Dieu au ciel et que là il prie pour le malheureux frère qu'il a laissé sur la terre. Et pourtant je le pleure toujours, et si Dieu ne vient à mon aide, mes larmes ne finiront pas. Je sais qu'il n'est pas permis à des chrétiens de tant aimer une créature ; je sais qu'ils ne doivent pas pleurer ceux qui meurent aussi chrétiennement parce que ceux qui meurent ainsi se transfigurent et ne meurent pas. Je sais tout cela ; je sais aussi que saint Augustin se reprocha d'avoir trop pleuré sa mère, et cependant je pleure et je pleurerai tous les jours, si Dieu ne me donne pas la force dans son infinie miséricorde. ”

Ainsi, le cœur plein de cet amour fraternel suivit jusqu'à Dieu l'âme de ce frère tant regretté, pour ne plus s'en détacher jamais, tandis que sa compatissance pour les pauvres se faisait

de plus en plus charitable " Je n'ai jamais regardé un pauvre assis à ma porte, pouvait-il dire, sans penser que je voyais en lui un frère." Et une sincère humilité chrétienne vient ajouter ce qui donne le dernier lustre aux belles intelligences. " Ni le talent, ni le raisonnement n'ont eu de part à ma conversion, écrit-il à un ami ; je serais arrivé à la tombe avant d'arriver à la vraie foi. Le mystère de ma conversion est un mystère d'amour. Je n'aimais pas Dieu ; il a voulu être aimé de moi, et je l'aime, et je suis converti parce que je l'aime." Et dès lors, parallèlement à ses études historiques reprises, il aborde la théologie, les Saints Pères, les ascétiques, et devient homme de Dieu autant qu'homme d'Etat. Il arrive à doubler, par l'énergie de sa foi, la puissance de son génie, comme on le voit à ses œuvres, à sa parole, à sa philosophie de l'histoire nettes, précises, tranchantes et, ajoutons-le tristes comme la vérité.

(A suivre)

Supérieurs généraux des Frères des Ecoles chrétiennes

Depuis le Bienheureux J.-B. de la Salle, l'Institut compte treize supérieurs généraux : le Fr. Barthélemy (1717-1720) ; le Fr. Timothée (1720-1751) ; le Fr. Claude (1751-1767) ; le Fr. Florence, (1767-1777) ; le Fr. Agathon (1777-1797) ; le Fr. Frumence, vicaire général, nommé par Pie VI (1797-1810) ; le Fr. Gerbaud (1810-1822) ; le Fr. Guillaume-de-Jésus (1822-1830) ; le Fr. Anaclét (1830-1838) ; le Fr. Philippe (1838-1874) ; le Fr. Jean-Olympe 1874-1875) ; le Fr. Irlide (1875-1884) ; et enfin le Fr. Joseph (1884-1897).

Câbles

La mer est sillonnée par 1300 câbles sous-marins qui bavarquent de continent à continent, à travers les tempêtes. — Huit d'entre eux ont la longueur énorme de mille lieues et plus. — Les câbles ont mis au fond de la mer un milliard de francs. — Une flotte de 41 navires est affectée aux réparations des câbles qui jouent un grand rôle dans le monde. — Une simple réparation au câble anglo-américain a coûté récemment 2 375 000 francs. — Mille dépêches passent en vingt-quatre heures par un câble. — On passe même, par la Campagne anglo-américaine, jusqu'à 50 mots à la minute, soit 3 000 mots à l'heure, au lieu des 15 mots à la minute des débuts.

Bibliographie

H. & L. CASTERMAN, ÉDITEURS PONTIFICAUX,
Paris, rue Bonaparte, 66. — Tournai (Belgique), rue de la Tête-d'Or, 5.

VIE

MERVEILLEUSE, INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE
DE LA SERVANTE DE DIEU, SŒUR

ANNE-CATHERINE EMMERICH

DE L'ORDRE DE SAINT-AUGUSTIN

PAR

le Père Thomas WEGENER, O. S. Augustin

POSTULATEUR DE LA CAUSE POUR LA BÉATIFICATION

Traduit de l'Allemand avec autorisation de l'Auteur

Beau volume in-12 de 412 pages. — Prix : 2.50 frs.

Tel est le titre d'un ouvrage que MM. Casterman, de Tournai, viennent de donner au public ; cet ouvrage peut être d'une inappréciable utilité à tout fidèle.

Dans un cadre restreint, mais cependant complet, l'auteur, le Père Wegener nous met devant les yeux une narration fidèle de la vie merveilleuse de la vénérable Anne Catherine Emmerich, narration fidèle et attrayante, dont la lecture captive au suprême degré. Chaque phrase dénote la défense enthousiaste de la pure doctrine chrétienne, et l'amour sincère de l'auteur pour son œuvre. Dans un style plein de persuasion, l'auteur inspire et fait partager au lecteur son ardente admiration pour la sainte Religieuse. Le livre du P. Wegener est un livre populaire dans le vrai sens du mot : puisse-t-il se trouver dans les mains de tous !

L'ÉGLISE DU CANADA

CINQUIÈME PÉRIODE.

Septième Evêque de Québec :

Mgr JEAN OLIVIER BRIAND.

(1766-1884).

Gouverneur :

Sir CARLETON (1766-1770 et 1774-1778).

Mgr Briand né dans la paroisse de Plérin, diocèse de Saint-Brieuc, en 1715, vint au Canada pour la première fois, en 1741, en qualité de secrétaire de Mgr de Pontbriand.

Ayant reçu ses bulles en janvier 1766, il fut sacré évêque, le 16 mars de la même année, à Paris, par Mgr Demay de Termont, évêque de Blois.

Mgr Briand revint à Québec en juin 1766, et prit possession de son siège, le 19 juillet, dans la chapelle du séminaire de Québec, qui servait alors de cathédrale.

En devenant évêque d'un diocèse couvert de ruines, il suivit une ligne de conduite qui lui concilia l'estime et le respect des gouverneurs anglais, et qui contribua puissamment à sauvegarder les intérêts de la religion et les droits de ses diocésains. Ne voulant pas exposer l'église du Canada à se trouver privée de chef spirituel, si la mort venait à l'enlever, il choisit pour coadjuteur, en 1770, l'abbé d'Esgris, curé de Saint-Pierre, Ile d'Orléans. Ses bulles arrivées, il s'empressa d'en donner communication au gouverneur Carleton auprès duquel il jouissait d'un grand crédit, et réussit à lui faire agréer la nomination.

La disette de prêtres et l'extinction des prébendes amenèrent en 1772, la dissolution du chapitre de Québec, qui n'a jamais été rétabli.

Lors de l'invasion de 1775, Mgr Briand, fidèle à ses principes, s'empressa de rappeler à son peuple la soumission due aux souverains légitimes, et le concours qu'il devait légalement prêter aux autorités civiles dans cette circonstance critique. (1)

Mgr Briand se sentant mal, et craignant que le diocèse ne restât sans pasteur, vu que son coadjuteur était plus âgé que lui, donna sa démission en 1784, et se retira au séminaire de Québec, où il mourut le 25 juin 1794, âgé de soixante-dix-neuf ans, et fut inhumé dans la cathédrale. (2)

“ De ma vie je n'ai craint homme, ” écrivait Mgr Briand durant sa dernière maladie, à Lord Dorchester : “ Je me reproche même, à présent que je suis aux portes de la mort, de ne pas assez craindre Dieu, mon redoutable juge ; je sais aimer, mais non craindre. Les bontés me rendent faible et mou, les grossièretés et les duretés me trouvent homme et ferme. ” Tel fut le digne évêque que la Providence donna à l'église du Canada aux

(1) Le gouvernement accorda à l'évêque de Québec, en 1775, une pension de deux cents livres sterling. Mgr Briand recevait en outre une rente annuelle de 3,000 livres, prise sur les revenus du clergé de France, que lui avaient obtenue les canadiens émigrés après la conquête. Cette rente fut payée régulièrement jusqu'à la révolution française.

(2) Le séminaire possède une étoile de S. Charles Borromée, léguée par Mgr Briand.

jours les plus sombres de son histoire, et qui est une des figures qui ont jeté le plus d'éclat et exercé la plus grande somme d'influence sur leur époque. (1)

Les principaux événements civils et politiques qui se sont passés sous l'épiscopat de Mgr Briand, sont : 1° le rappel de l'Ordonnance de 1764 qui rendait les catholiques inhabiles à remplir les fonctions de procureur, d'avocat et de juré, en 1761 ; 2° la mise en force de l'Acte de Québec, qui reculait les limites de la province de Québec, assurait aux catholiques le libre exercice de leur religion, les dispensait du serment du *test*, remettait les lois civiles françaises en vigueur et constituait un Conseil Législatif, en 1774 ; 3° le siège de Québec par Montgomery et Arnold, en 1775 ; 4° la défaite d'une flottille américaine sur le lac Champlain, et la transformation du collège des Jésuites en casernes, en 1776 ; 5° la défaite du général anglais Burgoyne à Albany et Saratoga, en 1777 ; 6° le traité de Versailles par lequel l'Angleterre reconnut l'indépendance des Etats-Unis et céda les plus belles parties du Canada, en 1783.

Lorsque Mgr Briand donna sa démission, la population du Canada était de 113.000 âmes.

(A suivre)

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu au collège de Ste-Anne, le 21 ; à St-Cyrille, le 23 ; à St-Eugène, le 25 ; au Château-Richer, le 27. — Pendant que la presse libérale est en révolte contre l'Épiscopat, elle réclame un délégué qu'elle lapidera trois mois après son arrivée au Canada. Si les coryphées libéraux comprenaient mieux l'irrégularité de leur attitude présente, ils seraient loin de désirer la venue d'un ablégat parmi nous. — Ses démentis pleuvent sur la tête du pauvre M. Drolet. Le plus récent est celui de Mgr Bossé. Nous avons bien raison de dire qu'il n'y resterait pas grand chose de ce qui est de faussetés. — Nous publierons en son temps la Lettre pastorale de S. G. Mgr Bégin, sur les devoirs des électeurs pendant les élections. Ce mandement remplacera celui du 25 mai 1876, dont on suspendra la lecture jusqu'à nouvel ordre.

(1) Mgr Briand loua au gouvernement, en 1778, au prix de 150 livres par an, le palais épiscopal bâti sur l'emplacement des anciens édifices parlementaires.

Directeur : M. l'abbé D. GOSSELIN, curé du Cap-Santé, Fortneuf.